



Fédération des Médecins de France

Texte lu durant la séance de négociations conventionnelles du 28 avril 2016

Vous voulez nous vendre du forfait mais votre prédécesseur a tout fait pour nous dégouter du forfait. Je parle ici du forfait « Médecin Référent » et nous exigeons des garanties.

Mes petits camarades syndiqués veulent une extension des forfaits à toutes les spécialités mais sur quels critères ? Les spécialités cliniques se torturent les méninges pour trouver des indicateurs susceptibles de rentrer dans une ROSP.

C'est pourquoi la FMF demande l'abandon de cette ROSP. Mais comme cela n'est pas dans la culture FMF de supprimer des avantages acquis, nous demandons que ces sommes soient maintenues, augmentées de façon significative et transférées dans un forfait structure sur des critères de qualité d'accueil du patient, secrétariat et de sécurisation de prise en charge, hygiène du cabinet et communication entre professionnels de santé basée sur la messagerie sécurisée que vous connaissez.

Nous vous proposons à ce sujet d'installer des proxy compatibles MSS et Apicrypt et nous verrons à l'usage qui l'emportera.

Nous demandons que ces sommes soient maintenues et amplifiées car il est clair que ce forfait devra être à la hauteur des espérances des médecins libéraux et devra permettre l'embauche d'un secrétariat présentiel. Ce pays veut une véritable réforme et un vrai virage ambulatoire : il ne se fera pas avec un hôpital qui sort de ses murs mais avec des moyens d'accueil et les moyens de coordination donnés aux libéraux.

Si vous voulez maintenir des objectifs de santé publique, nous serions favorables à une formation continue obligatoire, indemnisées, hors budget OGDPC, sur les sujets que nous choisirions ensemble.

Et enfin, je vous confirme ce que je vous ai dit en début de séance, si vous deviez maintenir la notion de malus et la rémunération sur la prescription en ligne des arrêts de travail, nous estimerions que les conditions de négociations ne seraient plus réunies.

Sans compter que vous vous exposeriez à une grève du zèle avec application stricte des référentiels CNAMTS et une explosion des IJ car 21 jours pour une entorse grave, 5 jours pour une grippe, 3 jours pour une gastro ou une angine, je n'ai jamais donné des durées aussi longues.

Un petit mot sur les génériques qui n'ont rien à faire dans la ROSP : lors de mon passage à la Réunion, j'ai pu voir cette première page du JIR, le journal de la Réunion, qui titrait : ils sont payés 6 400 € pour prescrire des génériques. Cette phrase illustre bien ce que nous dénonçons depuis le début, les conflits d'intérêts entre médecin et patient : choisir de la refuser ou d'en refuser une partie.

Jean Paul HAMON
Président FMF
06 60 62 00 67
jp.hamon.dr@wanadoo.fr

10 Bd des Frères Vigouroux - 92140 CLAMART

Tél : 0810 400 492
Email : contact@fmfpro.org

Fax : 0970 06 53 65
Site web : www.fmfpro.org